

APPEL DE CANDIDATURE

ville de
Cookshire-Eaton



POSTE : Journalier
Nombre d'heures : 40 heures par semaine
Statut : Permanent/saisonnier *

SOMMAIRE GÉNÉRAL

- Exécute les travaux généraux d'entretien.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Effectue les travaux d'entretien de chemins, de réparations de bâtiments municipaux, des installations et équipements de parcs;
- Procède au fauchage des terrains municipaux (tracteur et débroussailleuse);
- Peut être appelé à faire de la signalisation lors de travaux de voirie;
- Effectue certains travaux de déneigement sur les trottoirs, les cours/stationnements municipaux de même que le soufflage de la neige des bordures entre les trottoirs et la voie de circulation de même que le soufflage de la neige sur les terrains riverains;
- Effectue des travaux d'entretien, de déneigement et d'arrosage de la patinoire;
- Assure la réception de la clientèle aux patinoires ;
- Accomplit, à la demande de son supérieur immédiat, toute autre tâche connexe à sa fonction.

EXIGENCES

- Secondaire V ou l'équivalent et permis de conduire classe 5.

CONDITIONS SALARIALES

Rémunération et avantages concurrentiels, selon la convention collective en vigueur.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae aux coordonnées suivantes :

220, rue Principale Est
Cookshire-Eaton (Québec) JOB 1M0
anick.fredette@hsfgc.ca

Nous vous remercions pour votre intérêt à l'égard de ce poste.

Jean-Gabriel Lebel
Directeur des travaux publics

** Permanent/saisonnier : désigne tout salarié occupant un poste et accomplissant la pleine semaine normale de travail prévu pour une période inférieure à douze (12) mois dans l'année. Cette période ne peut être inférieure à sept (7) mois consécutifs et supérieure à neuf (9) mois.*